

MAISON POUR TOUS

Saint Bonnet de Mure / Saint Laurent de Mure

PROJET ASSOCIATIF

2019-2024



30/01/2019

Table des matières

1-	Préambule	page 2
2-	Rappel historique	page 3
3-	Les fondamentaux de notre projet	page 4
4-	Les objectifs prioritaires	page 6
5-	Lexique	page 6
6-	Comité de rédaction	page 7

1- Préambule

Le projet associatif est un élément clef du développement d'une association.

Il a pour but :

- d'expliciter clairement la raison d'être et les valeurs de l'association ainsi que ses objectifs d'évolution et de progrès.
- de rassembler et de mobiliser autour de ces valeurs et objectifs tous ceux qui participent ou souhaitent participer à la vie de l'association et à la réalisation de ces missions.
- d'orienter l'action quotidienne pour atteindre les objectifs dans une perspective de moyen terme
- d'être un outil d'évaluation pour enraciner l'association dans une culture d'amélioration continue.

Il explicite le socle commun des idées, valeurs et orientations que partagent les membres associés, il doit être évalué et mis à jour régulièrement.

C'est un outil de communication qui permet à l'association de partager ses intentions aux associés, aux partenaires, et plus largement à la population de son territoire.

La Maison Pour Tous déploie ses actions dans plusieurs secteurs : activités régulières de loisirs, action Jeunesse, animation culturelle, vie associative, manifestations ponctuelles... le nouveau projet associatif explicite et veut amplifier la cohérence globale de toutes ces actions, ce qui permet d'enrichir les pratiques et de favoriser l'innovation.

Le dernier projet associatif avait été écrit pour une période de quatre ans, couvrant la période 2012-2016. Le nouveau projet associatif est établi pour une durée de 5 ans. Les évaluations intermédiaires tout au long de sa mise en œuvre permettront de le faire évoluer si nécessaire.

Le projet associatif que nous souhaitons développer durant les 5 prochaines années, s'appuie sur un diagnostic partagé établi par les diverses parties prenantes de la MPT au moyen de :

- 1- L'expression des membres du comité de pilotage pour l'écriture du projet
- 2- Les résultats et l'analyse du retour des questionnaires (adressés aux adhérents et aux salariés)
- 3- Les échanges avec les partenaires financiers que sont les communes et le Syndicat Intercommunal Murois
- 4- L'évaluation des réalisations depuis 2012 au regard du dernier projet associatif
- 5- l'évolution de l'association et de son territoire et l'étude des besoins du territoire
- 6- La prise en compte de la situation économique et sociétale de notre pays.

Ce projet est le fruit de plus de 35 heures de travail collectif d'un comité de pilotage constitué d'administrateurs bénévoles (5 personnes) et de salariés de la MPT

(4 permanents et 2 stagiaires). Il a été approuvé par le Conseil d'administration de l'association en date du 9 octobre 2018 et présenté en AG du 11 décembre 2018.

2- Rappel historique

La Maison Pour tous a été **créée par des bénévoles** (habitants du territoire) dans un local préfabriqué afin de promouvoir des **activités socioculturelles et sportives**, puis elle s'est affiliée à la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) en 1978. L'organisation devient alors une association régie par la loi 1901 et se nomme Maison Pour Tous. Le nouveau bâtiment de la MPT est construit en 1998 (rue André Malraux, dans l'espace intercommunal géré par le SIM (Syndicat Intercommunal du Murois) dès 1975.

Depuis 1978, l'association n'a cessé de se développer. Elle compte plus de 1 000 adhérents depuis plusieurs années, et grâce à l'agrément de la Jeunesse et des Sports, l'association

peut recevoir des subventions.

Elle s'est professionnalisée progressivement et compte aujourd'hui cinq salariés permanents et quinze animateurs techniciens d'activités, soit près de sept équivalents temps plein, (Une secrétaire et une comptable depuis 1996, un directeur depuis 1999, deux animateurs : un embauché en 1978 et un deuxième depuis 2001). Ses salariés mettent en œuvre les choix et orientations d'un Conseil d'Administration composé de membres issus du territoire (annexe 1 organigramme).

L'association Maison pour tous est gérée par un bureau et un conseil d'administration constitués de bénévoles démocratiquement élus. Les missions de gestion et d'animation quotidienne sont déléguées à des professionnels salariés. Plusieurs activités sont encadrées par des bénévoles.

Le conseil d'administration rend compte de son action aux adhérents par le biais de l'assemblée générale avec comme référentiel de mission, le projet associatif.

3- Les fondamentaux de notre projet

a- Notre vision sociétale – nos valeurs

La MPT veut promouvoir par son action une société qui favorise l'épanouissement des personnes et qui permette à tous d'accéder à l'éducation et à la culture afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. Elle s'engage dans une pratique et promeut une conception active de la démocratie qui favorise les débats citoyens, l'accueil et l'inclusion de tous, le partage intergénérationnel, ainsi que la promotion des valeurs républicaines.

Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique ou syndical, ou confession. Elle respecte le pluralisme des idées et affirme les principes de liberté, égalité, fraternité et laïcité. Elle favorise la création et le développement du lien social et des relations conviviales entre les participants.

Elle œuvre pour l'éducation et la formation pour tous, tout au long de la vie. Elle favorise le transfert des savoirs et des expériences entre générations, les expressions et les pratiques artistiques, l'expérience de l'action culturelle. Elle veut promouvoir une société plus consciente et responsable de son environnement naturel.

La MPT adhère à la déclaration des principes de la confédération des MJC de France. Elle est attachée aux 10 principes pour un travail d'éducation populaire qui vise à animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

b- Notre mission

La Maison Pour Tous de Saint Bonnet de Mure Saint Laurent de Mure a pour mission de promouvoir :

- La participation des habitants à la vie locale en favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle.
- L'autonomie et l'épanouissement des personnes en encourageant la prise d'initiative, la créativité et la prise de responsabilité.
- Le transfert des savoirs et des expériences entre générations et en encourageant les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.
- Des actions éducatives en direction et avec les jeunes depuis l'enfance.

c- Nos affiliations et adhésions

La MPT partage le projet politique de la confédération des MJC de France, auquel elle a contribué. Elle est affiliée au Réseau Rhône Ain Saône (R2AS), réseau qui fédère 48 associations qui ont décidé de faire collectif à la suite de la disparition de la fédération des MJC en Rhône Alpes

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, elle adhère à la FNCTA, la FFME, la FFE et à L'UFOLEP, sans que cette liste soit exhaustive.

4- Les objectifs prioritaires du projet associatif

Les objectifs prioritaires du projet associatif pour la période 2019 – 2024 sont :

- **Axe 1** : Vie associative : promouvoir l'implication des habitants dans le portage et le développement du projet de la MPT.
- **Axe 2** : Sécuriser le modèle économique de la MPT
- **Axe 3** : Développement durable : Intégrer le développement durable dans notre vision citoyenne et nos actions d'éducation populaire.
- **Axe 4** : Développer l'activité culturelle par le moyen du théâtre

Les moyens transversaux pour atteindre les objectifs prioritaires :

- Développer les partenariats et la collaboration avec les institutions du territoire
- Améliorer la communication
- Avoir le souci de l'Intergénérationnel

5- Lexique

ACM :	Accueil Collectif de Mineur
AMAP :	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
CA :	Conseil d'Administration
CCEL :	Communauté de Communes de l'Est Lyonnais
CEJ :	Contrat Enfance Jeunesse
EEDD :	Education l'Education et Développement Durable
FFE :	Fédération Française d'Escrime
FFME :	Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
FNCTA :	Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation
MJC :	Maison des Jeunes et de la Culture
MPT :	Maison Pour Tous
R2AS :	Réseau Rhône Ain Saône (réseau des MJC né en novembre 2016)
SEL :	Système d'échange Local
SIM :	Syndicat Intercommunal Murois
UFOLEP :	Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

6- Groupe de Travail

Le Président

Lionel Nilly

Le vice-président

Alain Bouana

La Secrétaire

Martine Rougier

La trésorière

Marie-France Bouana

Membre du Bureau

Catherine Nicola

Le Directeur

Abdelbaki Bassou

Le coordinateur des activités

Yohann Budna

Le Coordinateur Jeunesse

Emmanuel Déglise

La secrétaire d'accueil

Claudine Montagne

La Stagiaire BPJEPS

Camille Pécout

Le stagiaire en communication

Johann Rossignol